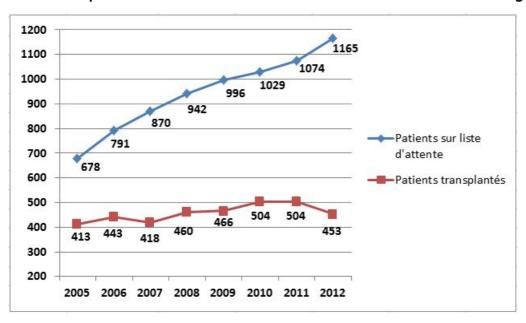


25.01.2013 - 14:00 Uhr

Swisstransplant: Bilan annuel alarmant - moins de 100 donneurs d'organes en 2012



Berne (ots) -

La liste d'attente bat tous les records, le taux de refus grimpe et chaque année des personnes décèdent en Suisse en raison de la pénurie d'organes. Les chiffres de 2012 dressent un tableau navrant du don d'organes en Suisse: voilà des années que le nombre de donneurs n'a pas été aussi faible et sur un an, il a même reculé de 6%. Des mesures sont à l'étude jusque dans les milieux politiques.

L'écart entre les personnes en attente d'un organe et celles qui sont disposées à en donner ne cesse de se creuser. Après une légère hausse des donneurs d'organes en 2010 et 2011, leur nombre a diminué de plus de 6% au cours de la dernière année. Seuls 96 donneurs décédés ont été dénombrés en 2012. Au 4e trimestre, ils étaient à peine au nombre de 18, ce qui correspond à une baisse de 30% par rapport aux trimestres précédents.

La liste d'attente bat tous les records

La conséquence est évidente: le nombre d'adultes et d'enfants en attente d'un organe susceptible de les sauver n'a encore jamais été aussi élevé en Suisse. Avec 1165 patients inscrits fin 2012, la liste d'attente a atteint un nouveau record. Ce chiffre équivaut à une augmentation de 8% par rapport à 2011. Près d'une centaine de personnes décède chaque année en raison du manque d'organes en Suisse. Comment contrecarrer cette évolution? Le PD Dr. méd. Franz Immer, directeur de Swisstransplant, fixe le cap: «Il convient de financer au plus vite les spécialistes prescrits par la loi dans l'ensemble des hôpitaux, afin de permettre la mise en place des structures et des processus adéquats dans chaque hôpital».

Examen de mesures au niveau politique

En Suisse, le taux de refus du don d'organes par les personnes décédées ou leur proches atteint 53%, ce qui est un chiffre très élevé par rapport aux quelques 30% des pays voisins. Diverses personnalités politiques ont déjà déposé des interventions parlementaires en vue de faire exami-ner des mesures destinées à développer le don d'organes, notamment en faveur de la solution du consentement présumé. «Nous saluons toutes les mesures envisagées qui permettront de favoriser le don d'organes», affirme Franz Immer. La solution étendue du consentement présumé permettrait de respecter la décision du défunt ainsi que de consulter ses proches: «Il est fondamentalement plus simple pour le personnel des hôpitaux de demander si quelqu'un s'est opposé au don d'organe de son vivant que de demander s'il s'est prononcé en sa faveur», résume Franz Immer pour schématiser l'avantage d'un changement d'approche. Les mesures devraient en principe être débattues à la session de printemps du Parlement en 2013, dans le cadre de la révision partielle de la loi sur la transplantation.

Des documents supplémentaires ainsi que des statistiques sont disponibles à partir de 14h00 sur notre site Web, à l'adresse de www.swisstransplant.org .

Swisstransplant - Fondation nationale pour le don et la transplantation d'organes

Swisstransplant est la fondation nationale pour le don et la transplantation d'organes. Elle est mandatée par la Confédération pour assurer l'attribution des organes aux receveurs en conformité avec la loi. Elle organise et coordonne au niveau national toutes les activités relatives à l'attribution d'organes et travaille en collaboration avec les organisations étrangères d'attribution.

Swisstransplant gère également la liste d'attente des receveurs d'organes.

Des cartes de donneur peuvent être téléchargées sur www.swisstransplant.org ou commandées gratuitement au 0800'570'234.

Contact:

Susanne Hess Responsable de communication Swisstransplant

E-Mail: susanne.hess@swisstransplant.org

Tél.: +41/31/380'81'27

Medieninhalte

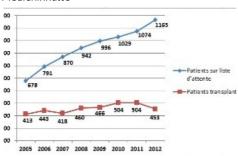


Figure 1: Évolution comparative du nombre de patients sur liste d'attente et du nombre de patients transplantés. Source: Swisstransplant / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch. L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "ots.photo/Swisstransplant".

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006275/100731798 abgerufen werden.